

Le RREGOP : Saviez-vous que...

Session nationale sur la sécurité sociale
8 et 9 avril 2015

Mario Labbé, conseiller
Sécurité sociale, CSQ-Québec



Sécurité
sociale

Quelques notions de base

- Passif d'un régime de retraite (engagements) :
 - Total des engagements du régime envers l'ensemble des personnes cotisantes et retraitées (promesses de rente)
 - Incluant le « 2 % de rente » correspondant à la 1^{ère} année de cotisation d'une personne de 20 ans et qui lui sera peut-être versé seulement dans 40 ans, durant 30 ans ou peut-être plus
 - Horizon de plus de 70 ans

Quelques notions de base (suite)

- Caisse des personnes participant au RREGOP :
 - Constituée des cotisations prélevées sur les salaires et des rendements obtenus
 - Fonds gérés par la Caisse de dépôt et placement du Québec
 - Politique de placement déterminée par un comité de retraite paritaire (dont 2 CSQ)
 - Capitalisée à 96 % au 31 décembre 2013 (valeur actuarielle de 46,5 G\$)

Quelques notions de base (suite)

- « Caisse » du gouvernement :
 - Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) instauré en 1993
 - Fonds gérés par la Caisse de dépôt et placement du Québec
 - Capitalisée à environ 60 % en 2013 (devrait atteindre 70 % en 2020)

1- Saviez-vous que...

... les propositions gouvernementales pourraient avoir un impact majeur sur la rente de retraite ?

RREGOP Principales modifications proposées par le gouvernement

	Actuel	Proposition
Âge de la retraite sans réduction	60 ans	62 ans
Réduction actuarielle	4 % par année	7,2 % par année
Calcul de la rente	5 meilleures années	8 meilleures années

Note : le critère de 35 ans de service aux fins d'admissibilité est maintenu. Il sera toujours possible de prendre sa retraite à partir de 55 ans **avec** réduction actuarielle.

1- Saviez-vous que...

... les propositions gouvernementales pourraient avoir un impact majeur sur la rente de retraite ? (suite)

Exemples d'impacts sur la rente de retraite

Exemple			Condition actuelle	Proposition gouvernementale	Perte
Retraite	Service	Salaire (dernière année)			
60 ans	30 ans	40 000 \$	23 210 \$/an ¹	19 499 \$/an	3 711 \$/an
60 ans	30 ans	70 000 \$	40 617 \$/an	34 124 \$/an	6 493 \$/an
55 ans	25 ans	40 000 \$	15 473 \$/an	9 415 \$/an	6 058 \$/an
55 ans	25 ans	70 000 \$	27 078 \$/an	16 477 \$/an	10 601 \$/an

¹ Dans cet exemple, on suppose que la moyenne des 5 meilleures années aurait été de 38 684 \$ et celle des 8 meilleures années de 37 966 \$.

1- Saviez-vous que...

... les propositions gouvernementales pourraient avoir un impact majeur sur la rente de retraite ? (suite)

➤ Indexation conditionnelle

- Indexation seulement partielle : pour une retraite autour de 2017 avec 35 ans de service, indexation d'environ 25 % de l'IPC¹
- Demande gouvernementale d'entreprendre des discussions en 2017 sur une indexation conditionnelle

¹ Indice des prix à la consommation, c'est-à-dire l'inflation ou l'augmentation du coût de la vie

1- Saviez-vous que...

... les propositions gouvernementales pourraient avoir un impact majeur sur la rente de retraite ? (suite)

➤ Indexation conditionnelle (suite)

- Indexation conditionnelle = accordée seulement lorsque la situation financière du régime le permet
- En fonction d'un critère comme une capitalisation minimale de 100 %, ou 105 % ou 110 %, par exemple

2- Saviez-vous que...

... le gouvernement ment en prétendant que ses propositions sont nécessaires pour assurer la pérennité du RREGOP ?

RREGOP		
	2011	2013
Valeur marchande	41,24 G\$	49,87 G\$ (+ 21 %)
Valeur actuarielle	40,90 G\$	46,53 G\$ (+ 14 %)
Passif	43,55 G\$	48,57 G\$ (+ 12 %)
Déficit	2,65 G\$	2,04 G\$ (- 0,61 G\$)
Taux de capitalisation	93,9 %	95,8 % (+ 1,9)

2- Saviez-vous que...

... le gouvernement ment en prétendant que ses propositions sont nécessaires pour assurer la pérennité du RREGOP ? (suite)

- Avec le rendement de 12,1 % en 2014, le taux de capitalisation frôlera ou dépassera 100 % (mise à jour de l'évaluation actuarielle fin avril)
- Rendement des 4 dernières années : 9,7 %
- Rendement des 10 dernières années : 6,4 % (malgré la crise de 2008)
- Rendement depuis 1973 : 9,4 %
- Rendement espéré pour l'avenir : 6,25 %

2- Saviez-vous que...

... le gouvernement ment en prétendant que ses propositions sont nécessaires pour assurer la pérennité du RREGOP ? (suite)

- Le RREGOP est pleinement en mesure de respecter les promesses de rente à long terme
- Des projections sur 15 ans indiquent que les probabilités que le taux de cotisation du RREGOP **diminue** sont plus grandes que l'inverse
- La situation financière du RREGOP est saine et ne nécessite aucune mesure de redressement ou de réduction de bénéfices pour en assurer la pérennité

3- Saviez-vous que...

... même au plan de la rémunération globale, le personnel de l'État accuse un retard de 7,6 % par rapport aux autres travailleuses et travailleurs québécois ?

- Salaire + autres avantages (régime de retraite, assurances, vacances, congés fériés, etc.) = rémunération globale
- Si les mesures proposées entraient un jour en vigueur, l'investissement du gouvernement dans le RREGOP serait alors réduit
- L'écart dans la rémunération globale se creuserait donc davantage

4- Saviez-vous que...

... le RREGOP répond depuis longtemps aux principales exigences du projet de loi 3 ?

Voici ces principales exigences qui ont été imposées au secteur municipal l'automne dernier :

Projet de loi 3	✓ Au RREGOP, c'est fait !
Partage des coûts 50-50	Depuis 1982, cotisation 50-50
Partage des déficits 50-50 (ou même 55 % par l'employeur s'il y a entente)	Les personnes cotisantes paient une cotisation de 0,82 % pour assumer leur part (50 %) du premier déficit du RREGOP en 40 ans d'histoire
Taux de cotisation employeur-employés : maximum 18 % de la masse salariale	Taux de cotisation employeur-employés : 15,2 % de la masse salariale, un coût très raisonnable
Les régimes doivent être pleinement capitalisés	Au 31 décembre 2013, le RREGOP était presque entièrement capitalisé (96 %) et sa situation va en s'améliorant

5- Saviez-vous que...

... le RREGOP fait rouler l'économie du Québec ?

- Cotisations des personnes participantes déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)
- Valeur marchande au 31 décembre 2014 : **55,7 G\$**
- Environ 25 % de tous les avoirs de la CDPQ
- Puisque celle-ci investit de façon importante au Québec, la caisse des personnes participant au RREGOP contribue donc à faire rouler l'économie québécoise

5- Saviez-vous que...

... le RREGOP fait rouler l'économie du Québec ? (suite)

- Le RREGOP, loin de représenter un poids indu pour les finances publiques ou pour les contribuables, constitue au contraire **un puissant outil de développement économique dont bénéficie toute la population**
- En 2013, les rentes versées par le RREGOP représentaient **4,5 G\$** injectées dans l'économie québécoise

5- Saviez-vous que...

... le RREGOP fait rouler l'économie du Québec ? (suite)

- Cette somme provient de l'argent mis de côté par les travailleuses et travailleurs de l'État durant leur carrière et non de programmes sociaux comme le Supplément de revenu garanti du gouvernement fédéral

6- Saviez-vous que...

... le ministre Coiteux ne sait pas compter quand il dit qu'une réduction des cotisations au RREGOP serait un bon coup pour le personnel de l'État ?

- Selon le ministre Coiteux, économie pour le gouvernement = économie pour les employées et employés
- Le tableau suivant compare la réduction de cotisation et la perte sur la rente de retraite entraînées par le calcul de la moyenne sur 8 ans au lieu de 5

Salaire annuel	Baisse annuelle de cotisation ¹	Perte annuelle sur la rente de retraite ²
30 000 \$	70 \$	375 \$
50 000 \$	160 \$	625 \$
70 000 \$	250 \$	875 \$

¹ L'économie serait même encore plus dérisoire, puisque les cotisations au RREGOP sont entièrement déductibles d'impôt.

² En supposant une retraite prise en 2015 et que les salaires annuels de la première colonne sont ceux de la dernière année avant la retraite.

6- Saviez-vous que...

... le ministre Coiteux ne sait pas compter quand il dit qu'une réduction des cotisations au RREGOP serait un bon coup pour le personnel de l'État ? (suite)

- Pour chaque dollar d'économie aujourd'hui, il y aurait une perte à la retraite pouvant aller jusqu'à 5 \$ par année !
- Démonstration claire de la valeur de notre régime de retraite et de l'importance de le protéger

6- Saviez-vous que...

... le ministre Coiteux ne sait pas compter quand il dit qu'une réduction des cotisations au RREGOP serait un bon coup pour le personnel de l'État ? (suite)

- Le résultat serait encore pire si l'on ajoutait les autres mesures proposées (retraite sans réduction à 62 ans et réduction en cas de retraite anticipée de 7,2 % par année)
- Si M. Coiteux considère que sa proposition constitue une bonne affaire, c'est qu'il s'agit d'un économiste qui ne sait pas compter ou d'un politicien qui sait mentir...